

Collectif de défense de l'hôpital de Die

**Vous avez été nombreux à signer le  
texte de la carte pétition ci dessous :**



« Le 30 juin 2009, la commission exécutive de l'ARH a décidé de prolonger l'autorisation de fonctionnement de la maternité de Die jusqu'au 1er août 2011. Nous nous en félicitons, d'autant plus que c'est ce qu'ont porté nos nombreuses luttes pendant plus d'un an.

*Toutefois, aucuns moyens nouveaux n'ont été attribués à l'Hôpital de Die, tant pour la maternité que pour les autres services.*

*La situation est ainsi devenue insoutenable et intolérable. Comment répondre aux besoins de la population si les effectifs médicaux et non médicaux ne le permettent pas ? Comment répondre aux besoins si les moyens financiers nécessaires ne sont pas donnés ? Il est de votre responsabilité d'assumer jusqu'au bout votre décision.*

*A cette fin, je demande les moyens humains et financiers :*

*- pour que la maternité fonctionne dans de bonnes conditions ; pour que la chirurgie d'urgence puisse être opérationnelle 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 toute l'année ; pour que tous les services aient le nécessaire.*

*Je demande aussi le recrutement du second chirurgien et du radiologue.*

*je demande enfin la restructuration et l'extension, dans les meilleurs délais, des urgences, de l'imagerie médicale et des consultations externes. »*

**RASSEMBLONS NOUS NOMBREUX  
POUR REMETTRE  
LES CARTES PÉTITIONS**

**LE MERCREDI 2 JUIN À 9H30**

**DEVANT LA SOUS PRÉFECTURE DE DIE**

<http://collectifhopitaldie.org>